

HALLS



ATRIUM BC niv. 0

Hall situé dans le bâtiment BC

RÉSERVATION

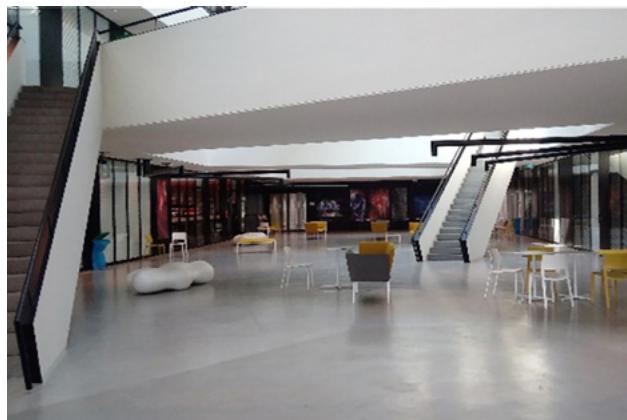
- Auprès de MEV.
- Formulaire « Events » obligatoire : events.epfl.ch.

DÉLAI / CONDITION DE RÉSERVATION

- Min. 10 jours ouvrés avant l'événement.
- Plan d'aménagement souhaité, à annexer lors de la demande.

NETTOYAGE

- Nettoyage du hall obligatoire après manifestation, effectué par l'entreprise ISS à la charge des organisateur·trices.



HALL MED niv. 0

Hall situé dans le bâtiment MED

RÉSERVATION

- Auprès de MEV.
- Formulaire « Events » obligatoire : events.epfl.ch.

DÉLAI / CONDITION DE RÉSERVATION

- Min. 10 jours ouvrés avant l'événement.
- Plan d'aménagement souhaité, à annexer lors de la demande.

NETTOYAGE

- Nettoyage du hall obligatoire après manifestation, effectué par l'entreprise ISS à la charge des organisateur·trices.



HALL SV niv. 1

Hall situé dans le bâtiment SV

RÉSERVATION

- Auprès de MEV.
- Formulaire « Events » obligatoire : events.epfl.ch.

DÉLAI / CONDITION DE RÉSERVATION

- Min. 10 jours ouvrés avant l'événement.
- Plan d'aménagement souhaité, à annexer lors de la demande.

NETTOYAGE

- Nettoyage du hall obligatoire après manifestation, effectué par l'entreprise ISS à la charge des organisateur·trices.

HALLS



HALL ELA niv. 1

Hall situé dans le bâtiment EL, devant l'auditoire ELA1

RÉSERVATION

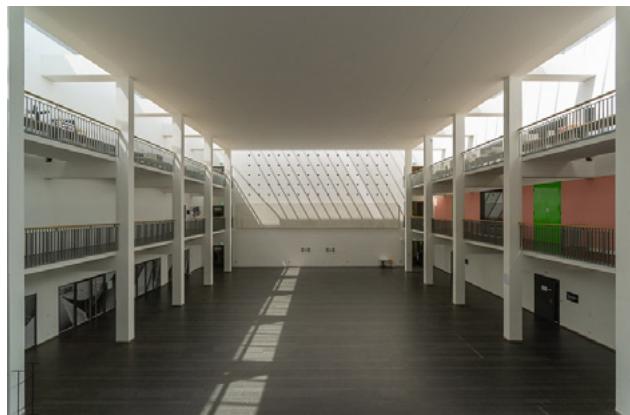
- Auprès de MEV, qui effectue une demande auprès d'Archizoom.
- Formulaire « Events » obligatoire : events.epfl.ch.

DÉLAI / CONDITION DE RÉSERVATION

- Min. 10 jours ouvrés avant l'événement.
- Plan d'aménagement souhaité, à annexer lors de la demande.

NETTOYAGE

- Nettoyage du hall obligatoire après manifestation, effectué par l'entreprise ISS à la charge des organisateur·trices.



HALL SG niv. 0

Hall situé dans le bâtiment SG

RÉSERVATION

- Auprès de MEV, qui effectue une demande auprès d'Archizoom.
- Formulaire « Events » obligatoire : events.epfl.ch.

DÉLAI / CONDITION DE RÉSERVATION

- Min. 10 jours ouvrés avant l'événement.
- Plan d'aménagement souhaité, à annexer lors de la demande.

NETTOYAGE

- Nettoyage du hall obligatoire après manifestation, effectué par l'entreprise ISS à la charge des organisateur·trices.



FOYER SG niv. 2

Hall situé dans le bâtiment SG

RÉSERVATION

- Auprès de MEV, qui effectue une demande auprès d'Archizoom.
- Formulaire « Events » obligatoire : events.epfl.ch.

DÉLAI / CONDITION DE RÉSERVATION

- Min. 10 jours ouvrés avant l'événement.
- Plan d'aménagement souhaité, à annexer lors de la demande.

NETTOYAGE

- Nettoyage du hall obligatoire après manifestation, effectué par l'entreprise ISS à la charge des organisateur·trices.